

C'est officiel, Saint-Médard a signé le COCA, Contrat Communal d'Aménagement avec le Conseil Général, ce jeudi 15 mars, en présence de Bernard Bonne, président du Conseil Général de la Loire, Evelyne Flacher, maire de la commune et Jean-Paul Blanchard, conseiller général du Canton.

Mais qu'est-ce que le COCA ? C'est en fait une aide sur mesure où le Conseil Général apporte à la commune une assistance à la fois technique et financière. « Tout a commencé par un travail conséquent de l'équipe municipale, équipe dynamique, a souligné Mme le maire sans oublier la disponibilité des services du Conseil Général. Ce projet, c'est notre bateau et nous devons arriver à bon port et éviter les tempêtes ». Une belle image reprise par Bernard Bonne à savoir « Il faut faire le mieux possible en dépensant de la meilleure façon qu'il soit.

Le budget de fonctionnement du Conseil Général est estimé à 725 millions d'euros et les investissements à 100 millions d'euros partagés équitablement à savoir 50 millions d'euros pour les routes, les collèges... et les 50 millions restant pour les communes afin d'accompagner et de soutenir les efforts d'investissements locaux».

Un Contrat Communal d'Aménagement pour la commune, un travail d'équipe

Écrit par DA FONTE VALERIE

Samedi, 17 Mars 2012 09:00 - Mis à jour Dimanche, 18 Mars 2012 07:16



Le COCA, un partenariat gagnant-gagnant entre la commune et le Conseil Général.